



Province de Québec  
Municipalité de Fassett  
Comté de Papineau

## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Avis public est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité de Fassett que :

Conformément aux dispositions du code municipal, le budget 2018 sera déposé à une réunion extraordinaire du conseil municipal de Fassett qui aura lieu lundi, le 29 janvier 2018, à 19h30 à la salle du conseil municipal de Fassett au 19, rue Gendron à Fassett.

Donné à Fassett, ce 17<sup>ième</sup> jour de janvier deux mille dix-huit (2018).

Diane Leduc  
Directrice générale